



Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2024

Président du Conseil : Thomas Morisod **Début de la séance :** 20h15

Ordre du jour

1. Appel
 2. Approbation de l'ordre du jour
 3. Assermentation
 4. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 juin 2024
 5. Communications du Bureau du Conseil
 6. Communications de la Municipalité
 7. Election d'un membre à la Commission des finances
 8. Préavis no 038/2021-2026 – Révision du règlement de la taxe de séjour et de la taxe sur les résidences secondaires
 9. Préavis no 039/2021-2026 – Adoption du volet stratégique de la stratégie régionale de gestion des zones d'activités du district de Nyon (SRGZA)
 10. Préavis no 040/2021-2026 – Arrêté communal d'imposition 2025
 11. Préavis no 041/2021-2026 – Demande de crédit d'un montant de CHF 45'200.00 TTC pour une étude de faisabilité de mise en valeur de la parcelle 11 au Chemin des Repingonnes afin d'y préserver l'existant et développer des logements protégés, à loyers modérés et à loyers libres
 12. Rapports des membres et délégués aux commissions et organismes intercommunaux (SITSE, APEJ, SIED, ORPC et RdN)
 13. Propositions individuelles et divers.
-

Le Président ouvre la séance à 20h15 en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

1. Appel

Présents: 37 Excusés: 13 Absent: 0 Majorité : 19

2. Approbation de l'ordre du jour

Adopté à l'unanimité.

3. Assermentation

Est assermenté ce soir M. Arno Di Biase, ECDF.

4. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 juin 2024

Approuvé à la majorité avec 1 abstention.

5. Communications du Bureau du Conseil

M. Th. Morisod, Président

- Teste ce soir une nouvelle disposition de la salle, est ouvert aux remarques et corrections à envisager.
- Remercie les scrutateurs présents lors du dépouillement des votations de dimanche dernier.
- Commissions intercommunales : lors de séances des CI, souhaite que les délégués remettent un rapport au bureau du Conseil qui sera à disposition des conseillers pour leur permettre d'en prendre connaissance et de poser des questions, sans attendre le dernier point à l'ordre du jour d'une séance du Conseil.
- La séance du Conseil prévue le 4 novembre prochain est annulée. Toutefois, la date est maintenue pour une séance de présentation de préavis qui seront soumis lors du Conseil du 9 décembre.
- Mme Jeanclaude a annoncé sa démission du poste de Secrétaire du Conseil communal au 30 juin prochain. Elle reste toutefois toujours employée à l'administration communale de notre commune. Le processus de recrutement a commencé.
- Transmet des félicitations à M. S. Camilo pour la naissance de son fils.

6. Communications de la Municipalité

Mme L. Kunz-Harris, Syndique

Administration communale

Communication générale : Divers travaux ont eu lieu sur le territoire communal, notamment au centre du village ces dernières semaines. Nous avons constaté que les communications, autant communales que par les services publics (TPN), à ce propos n'étaient pas suffisantes. Ainsi ceci rentre dans notre réflexion globale de communication afin d'éviter certaines nuisances. Une communication sera également faite lors de travaux bruyants et les informations seront disponibles sur notre site internet entre autres. Bien entendu, lors de travaux d'urgence, il ne sera pas toujours possible de faire une information en amont.

Dans le cadre de la communication de la Municipalité, nous avons tenu notre première édition de « Founex en dialogue » lundi dernier. Mmes Ch. von Wattenwyl et L. Kunz-Harris étaient présentes à l'auberge communale en fin d'après-midi afin de recevoir la population. Nous avons eu l'opportunité d'échanger avec cinq citoyens sur divers sujets (les routes, les jeunes, l'environnement, etc.). La prochaine séance aura lieu samedi 7 décembre à la maison de commune.

Maison de commune : Des travaux de réaménagement de la maison de commune ont été effectués récemment. Le but de ces travaux est l'optimisation des espaces mais aussi de donner à l'administration un endroit pour accueillir nos administrés dans une salle fermée lorsque c'est nécessaire, notamment pour ce qui concerne le contrôle des habitants. Nos Chefs de service des extérieurs et des bâtiments, MM. Y. Le Mercier et A. Catenaro partagent désormais un bureau au rez-inférieur et Mme S. Kucharik, Boursière, et M. D. Brunner, Secrétaire municipal, partagent le bureau du 1^{er} étage.

Cette redistribution permet aussi de réduire les nuisances sonores dans l'espace ouvert de l'administration.

Prochain préavis – séance du 9 décembre 2024

- Budget 2025
- Crédit complémentaire pour l'achat et travaux de l'Allée de Bossey

Divers : La Municipalité souhaite offrir aux conseillers un pin's aux armoiries de la commune. C'est traditionnellement un pin's que l'on porte lors de manifestation, notamment, les manifestations officielles.

M. H. Mange, Municipal

Préavis fermés

Préavis 078/2016-2021 crédit d'étude - rénovation de l'enveloppe extension de l'école, et préavis 035/2021-2026 - crédit supplémentaire au préavis 078 pour étude matériaux façade. Les études sont terminées et les préavis sont alors clos.

Le préavis de crédit de construction pour la réalisation de la rénovation de l'enveloppe de l'extension de l'école suivra prochainement.

Location des salles communales

De concert avec les sociétés locales, le règlement pour les locations des salles a été revu. Il est entré en vigueur et est disponible sur notre site internet.

Mme E. Moser-Lehr, Municipale

- Sortie des aînés : a eu lieu jeudi dernier. Visite de la Fondation Pierre Gianadda à Martigny et son exposition « Cézanne Renoir », suivie d'un repas raclette à Vétroz.
- SADEC : a mis en place un soutien permettant d'octroyer des subventions à des projets en lien avec la valorisation des déchets pour un montant total de CHF 30'000.00.
- Région de Nyon : action demi-tarif découverte : possibilité d'obtenir un abonnement demi-tarif à prix réduit, valable pour une durée de 2 mois.

Ces deux dernières informations sont disponibles sur notre site internet.

M. L. Kilchherr, Municipal

Finance

- Renouvellement d'emprunt pour un montant inférieur de près de CHF 2 mios.
- Discussions en cours entre les communes concernées quant à la suite à donner à nos différents recours contre les montants de la facture sociale sur les années précédentes.

Sport

- Couverture des terrains de tennis côté Jura, demande d'examen préalable transmise à la DGTL avec modifications du PPA envisagées.
- Postulat Bessède-Morisod « Mise en place de modules sportifs ». Lecture de la réponse de la Municipalité.
- Préparation d'un préavis pour un crédit d'étude sur l'aménagement sportif de la parcelle disponible au centre sportif.

Entreprises : Mercredi 30 octobre prochain est organisée une rencontre avec les entreprises actives sur le territoire de Founex dans l'idée d'en faire un événement annuel.

Mandat d'étude prospective

- Présentation à la HES-SO de Genève, étudiant en MBA qui, dans le cadre de leur cursus s'occupe d'une étude prospective.
- 5-6 projets différents présentés aux étudiants par des entreprises.
- Ceux-ci ont choisi à l'unanimité le projet «à quoi ressemblera le centre du village de Founex en 2040».
- Cette étude devra englober des réflexions sur la mobilité, les logements, le commerce et aménagements divers.
- Une présentation publique de leur projet sera effectuée au début de l'année 2026 et pourrait servir de base à nos réflexions sur l'utilisation potentielle des parcelles propriétés de notre commune.

Mme Ch. von Wattenwyl, Municipale

Biodiversité : Région de Nyon propose une subvention extraordinaire pour l'arrachage et le remplacement de laurelles, et ce pour l'automne 2024 uniquement. En suivant l'exemple du Parc naturel régional Jura vaudois et du Canton de Vaud, la Région de Nyon propose jusqu'au 15 décembre 2024 une subvention à hauteur de CHF 45.- (TTC) par mètre linéaire de laurelle remplacé. Plus d'infos sur le site internet de RdN.

Bornes Chapelles : installées et fonctionnelles, tarif préférentiel pour les habitants de Founex.

Eclairage LED Centre sportif : installé, manque quelques réglages fins et le raccordement de l'éclairage du tennis au nouveau tableau.

Eclairage public : en préparation. Les travaux commencent prochainement et par secteur.

Développement durable : engagement de Mme Auxane Oget, experte en durabilité et communication, sur mandat (20%). Ce mandat couvre les domaines suivants : mise en

œuvre des principes de durabilité, communication et sensibilisation, mobilité interne, réduction de la consommation carbone.

Premier projet concret : l'amélioration de la gestion des déchets lors des manifestations, p.ex. dans la salle communale.

7. Election d'un membre à la Commission des finances

M. Alexandre Favero, FIL, unique candidat, est élu à l'unanimité.

8. Préavis no 038/2021-2026 – Révision du règlement de la taxe de séjour et de la taxe sur les résidences secondaires

M. L. Kilchherr présente le préavis municipal et lit les conclusions.

M. Ph. Schirato lit les conclusions du rapport de la commission ad'hoc.

M. le Président Th. Morisod ouvre la discussion mais la parole n'est pas demandée et il passe au vote. Le préavis est accepté à l'unanimité.

9. Préavis no 039/2021-2026 – Adoption du volet stratégique de la stratégie régionale de gestion des zones d'activités du district de Nyon (SRGZA)

Mme L. Kunz-Harris présente le préavis municipal. Une vidéo explicative est projetée. Puis, elle lit les conclusions.

M. A. Favero lit les conclusions du rapport de la commission de l'urbanisme.

M. le Président ouvre la discussion.

M. L. Deblue : concernant le plan partiel d'affectation (PPA) en Balessert, il est noté dans la description « hôtel avec restaurant et restauration au volant ». Au vu de la difficulté à circuler dans cet endroit, il n'est pas souhaitable qu'un restaurant « au volant » soit réalisable, il propose de supprimer cette mention avec une modification du PPA.

Mme L. Kunz-Harris : le PPA en Balessert comprend deux zones : La zone A qui héberge actuellement l'hôtel Yotel et la Banque Raiffeisen et la zone B en dessous du rond-point, en friche actuellement, propriété privée.

Un McDrive était pensé à l'époque avec un hôtel McDonald's, projet abandonné depuis, et l'espace dédié au McDrive a été donné à la Raiffeisen, sans modifier le PPA, avec l'accord du canton. Cette restauration « au volant » ne s'applique pas à la zone B non construite à ce jour.

Mme C. Muller : zone la Marjolaine : souhaite connaître les critères pour sélectionner les artisans qui s'installeront dans cette zone. La priorité est-elle donnée à des sociétés d'activités nautiques ?

Mme L. Kunz-Harris : l'objectif est de maintenir et de développer les entreprises actuelles sises sur notre commune et celles qui sont déjà surplace. Elle espère que les parcelles seront utilisées dans leur entier pour permettre à d'autres entreprises de venir s'installer. A ce propos, des discussions auront lieu avec le canton et Genève pour une renaturation des chenaux de Bossey afin de permettre l'exploitation complète des parcelles du site de la Marjolaine.

La parole n'est plus demandée et le Président passe au vote. Le préavis est accepté à l'unanimité.

10. Préavis no 040/2021-2026 – Arrêté communal d'imposition 2025

M. L. Kilchherr présente le préavis municipal et lit les conclusions du préavis.

M. R. Schmoll lit les conclusions du rapport de la commission des finances.

M. le Président ouvre la discussion mais la parole n'est pas demandée. Il passe au vote et le préavis est accepté à l'unanimité.

11. Préavis no 041/2021-2026 – Demande de crédit d'un montant de CHF 45'200.00 TTC pour une étude de faisabilité de mise en valeur de la parcelle 11 au Chemin des Repingonnes afin d'y préserver l'existant et développer des logements protégés, à loyers modérés et à loyers libres

M. H. Mange présente en détail le préavis municipal et lit les conclusions.

M. N. Ulmer lit les conclusions du rapport de la commission des constructions.

Mme F. Wargnier lit les conclusions du rapport de la commission des finances.

M. le Président ouvre la discussion.

M. A. Favero : aurait souhaité avoir la vision globale du développement du village, incluant le développement des autres parcelles communales avant de voter le développement de cette zone uniquement, il trouve prématuré. Il pense que la parcelle proche de l'épicerie serait plus appropriée pour accueillir des séniors.

M. H. Mange : dans ce projet présenté ce soir, les appartements protégés sont sur un site privilégié et idéal, à côté d'un cabinet médical. De plus, la taille de la parcelle permettrait d'accueillir un certain nombre de logements pour rendre le projet viable et justifier une surveillance de santé, avis partagé par la «Fondation La Clairière ».

Mme L. Axam : aurait souhaité que la commission de l'urbanisme soit consultée pour réfléchir ensemble sur le développement du village et pour ces logements protégés.

La parole n'est plus demandée et le président passe au vote. Ce préavis est accepté à la majorité avec 2 abstentions.

12. Rapports des membres et délégués aux commissions et organismes intercommunaux (SITSE, APEJ, SIED, ORPC et RdN)

ORPC: M. Th. Morisod: séance le 18 septembre dernier : 2 préavis - mise à jour du règlement du personnel et - budget 2025 qui se monte à CHF 2.415 mio, coût par habitant de CHF 22.58, coût pour Founex CHF 85'615.00. Ces deux préavis ont été acceptés.

13. Propositions individuelles et divers.

M. S. Vaucher : a entendu dire que les géraniums ne décoreront plus le village à l'avenir, est-ce correcte ?

Mme E. Moser-Lehr : la Municipalité a effectivement pris la décision de ne plus mettre de géranium sur les candélabres de la Grand' Rue, par économie du temps consacré à l'arrosage, à savoir trois demi-journées par semaine. Ce temps libéré sera alors consacré à embellir d'autres parties du village qui ne sont actuellement pas ou peu décorées, par exemple le rond-point en Balessert.

M. M. Stern : rappelle le bon usage lors des séances du Conseil de se lever lorsque nous prenons la parole.

La parole n'est plus demandée et les points à l'ordre du jour sont épuisés, la séance est levée à 21h30.

Founex, le 7 octobre 2024.

Le Président

La Secrétaire



Thomas Morisod



Carole Jeanclaude